

DIPLOME D'ETABLISSEMENT

D'ETUDES THEATRALES COMPLEMENTAIRES (DEETC)

Une année pour enrichir son expérience de compétences choisies dans d'autres parcours afin de gagner en transversalité et d'être mieux préparé à l'insertion professionnelle. Le diplôme d'établissement d'études théâtrales complémentaires (DEETC) est un cursus d'une année, accessible, après examen des candidatures, aux étudiantes et étudiants en formation initiale diplômés de l'année.

Objectifs

Le diplôme d'établissement d'études théâtrales complémentaires (DEETC) a pour objectif de former des professionnels du spectacle vivant capables d'exercer leur métier dans des environnements complexes. La formation suivie doit permettre aux élèves diplômés de l'ENSATT d'approfondir des compétences déjà acquises dans leur cursus antérieur, en s'ouvrant à d'autres domaines artistiques et d'autres manières de penser le théâtre. Par son inscription dans le réseau professionnel français et étranger, ce diplôme a aussi pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes.

Public

Chaque année complémentaire peut compter jusqu'à 12 étudiantes et étudiants issus de tous les parcours.

Le DEETC ouvrant l'accès à un volume de 200 heures de cours environ entre les différentes promotions et les différents parcours, son nombre de places est soumis aux places disponibles dans les promotions et parcours demandés après connaissance des effectifs.

Période et durée

Ce diplôme d'établissement se prépare en 1 an, est accessible aux étudiants et étudiantes sortants de formation initiale et diplômés de l'année, après examen et validation de la candidature.

Présentation détaillée

Après l'obtention de leur diplôme « Arts et techniques du théâtre » (ATT) pour le parcours JEU ou leur diplôme de l'Ecole nationale des arts et techniques du théâtre (ENSATT) de grade master pour les neuf autres parcours, le diplôme d'établissement d'études théâtrales complémentaires (DEETC) permet aux étudiants et étudiantes de l'ENSATT de composer une suite de parcours à partir des cours proposés dans l'école. Il ou elle bénéficie d'un encadrement pédagogique et administratif pour construire son projet personnalisé (choix des cours complémentaires, choix des stages en France voire à l'étranger...), et le mener à bien. Chaque cursus comporte un volume horaire de cours ou projets d'un minimum de 200 heures que l'étudiant ou l'étudiante peut enrichir d'un ou plusieurs stages.

Pour permettre la diplomation, un rapport d'expérience sera à remettre fin mai puis un entretien devant un jury sera organisé fin juin et/ou début juillet.

Le calendrier et les modalités de postulation sont affichés chaque année sur le site Internet de l'école. Les candidats et candidates pouvant justifier des conditions d'admission énoncées ci-dessus doivent adresser leur dossier d'inscription régulièrement constitué à l'ENSATT dans les délais prescrits.

Si le candidat ou la candidate est accepté, il ou elle devra effectuer son inscription administrative au mois de septembre et s'acquitter des droits d'inscription votés en conseil d'administration, sous réserve de validation de son cursus.

En fin de formation, si l'élève ne valide pas son Diplôme d'établissement d'études théâtrales complémentaires (DEETC), il ne pourra redoubler.

Exemple :

Un élève en troisième année Scénographie, peut souhaiter effectuer une année de DEETC composée d'une dominante Lumière (100h), additionnée de cours en Son (50h), Conception costumes (25h) et Administration (25h). A l'issue, il pourra enrichir cet apport pédagogique d'un stage pratique dans un théâtre.

Les plus de la formation

- **Un parcours transversal**
Forte de ses 10 parcours, l'ENSATT est une École-Théâtre faisant collaborer dès la première année d'étude tous les cursus ensemble. Accompagnant leurs « pairs », cherchant ensemble, les élèves de l'ENSATT fonctionnent sur le mode de la compagnie et très souvent continuent à collaborer au sortir de l'école. Une compréhension des métiers à 360° pour devenir un professionnel accompli.
- **Un réseau partenarial**
L'ENSATT travaille du local à l'international, avec des acteurs lyonnais et de l'agglomération comme des grandes structures à l'étranger.
- **Une ouverture internationale**
L'ENSATT compte une quarantaine d'accords bilatéraux de coopération internationale sur les 5 continents. Asie ; Afrique (Bénin, Maroc) Amérique du Nord (Canada, Mexique) ; Moyen Orient (Liban) ; Europe : Réseau École des Écoles (Suisse, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni, Danemark, Italie, Lituanie (liste non exhaustive)
- **L'insertion**
L'ENSATT propose des dispositifs d'insertion. À la fois en fédérant son réseau d'anciens élèves, de structures de spectacle vivant et d'organismes sociaux, l'École met en lien les étudiantes et étudiants sortants avec un grand nombre d'acteurs, et diffuse des offres d'emploi, de stage. En parallèle, elle développe une politique de bourse afin d'aider certains métiers.

Informations pratiques

- Composante : arts et techniques du théâtre
- Durée : 1 an
- Formation accessible en formation initiale : oui
- Formation accessible en formation continue, ouverte en alternance : non
- Formation à distance : non
- Temps de formation : minimum de 200 heures (hors stage)
- Contrôle des connaissances : rapport d'expérience et oral
- Effectifs : jusqu'à 12 élèves inscrits par année
- Le tarif des frais d'inscription est révisable annuellement sur décision du CA

Savoir-faire et compétences complémentaires à ceux acquis lors du parcours initial

- Analyser la faisabilité d'un projet de spectacle
- Travailler dans des environnements complexes
- Comprendre différents métiers et savoir les faire dialoguer
- Accompagner les différentes facettes d'un projet artistique
- Créer un réseau partenarial avec des acteurs artistiques, culturels et institutionnels

Admission : dossier et entretien

Calendrier indicatif

- Mi-mai : réunion d'information DEETC avec présentation des projets de l'année N+1.
- Fin mai : ouverture des pré-inscriptions pour les élèves sortants
- Mi-juin : dépôt des dossiers de candidature constitué
 - d'un Curriculum vitae,
 - d'une lettre de motivation
 - d'un calendrier prévisionnel des modules / des projets artistiques/ de recherche
- Début juillet : entretien (organisé après les soutenances de Master)
- Mi-juillet : réponse aux étudiantes et étudiants candidats au DEETC
- Début-Septembre : choix de son tuteur ou tutrice et constitution de son parcours avec lui ou elle, définition de l'emploi du temps
- Inscription dans le parcours avant fin septembre.

Modalités d'inscription

- Disposer d'une couverture sociale,
- Fournir un justificatif de responsabilité civile en cours de validité,
- S'acquitter des frais d'inscription en vigueur dans l'Ecole, tels que votés par son Conseil d'administration.
- Prendre connaissance et accepter le règlement des études de l'ENSATT

Après la formation

- Bénéficier du support du pôle insertion professionnelle (annonces, bourses, aide à l'emploi ...)